



Mise à jour trimestrielle

# Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

**30 juin 2023**

## Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

## Solvabilité projetée au 30 juin 2023

**Le niveau global de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite a poursuivi sa tendance à la hausse au cours du deuxième trimestre de 2023, avec des gains modestes par rapport aux augmentations plus importantes enregistrées au cours de chacun des deux trimestres précédents. Néanmoins, cela a propulsé le ratio de solvabilité médian à un niveau record.**

- Le ratio de solvabilité médian estimé était de 116 % au 30 juin 2023, soit une augmentation de 1 % par rapport aux 115 % enregistrés au 31 mars 2023.
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 30 juin 2023 était de 86 %, le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % atteignant 2 %, comme au trimestre dernier.
- Les caisses de retraite ont enregistré des rendements positifs des investissements au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, avec un rendement net moyen de 0,7 %.
- Les taux d'actualisation de la solvabilité ont évolué dans des directions opposées pour les passifs présumés réglés par des transferts de sommes forfaitaires au lieu d'achats de rentes – les taux pour les valeurs de rachat ont diminué, tandis que les taux d'achat de rentes ont augmenté, se compensant mutuellement, de sorte que les passifs du régime n'ont pratiquement pas été touchés de manière globale.
  - L'effet de ces changements de taux d'actualisation sur les régimes individuels varie toutefois en fonction de l'échéance et de la nature du passif du régime.
  - Par exemple, 61 % des régimes ont connu une augmentation de leur ratio de solvabilité projeté, tandis que 39 % ont connu une baisse.

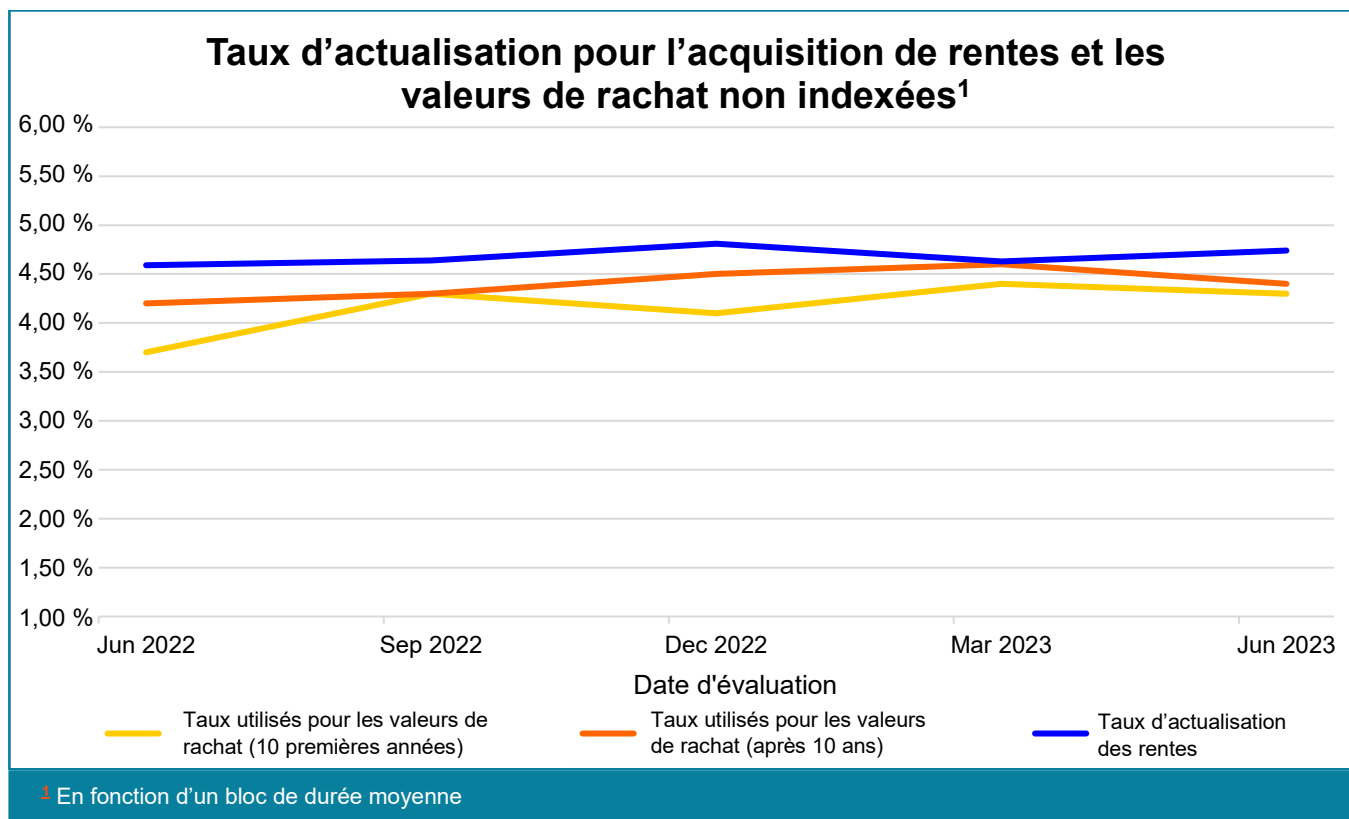
Bien que les régimes de retraite demeurent sains en général et que les ratios de solvabilité se soient améliorés dans l'ensemble, une proportion importante des régimes a enregistré une détérioration du ratio de capitalisation. Cela souligne à quel point il est

important pour les promoteurs et les administrateurs de régime d'évaluer et de comprendre la situation unique de leur propre régime et de gérer activement les risques propres à leur régime. Il pourrait être utile de commencer par évaluer si le ratio de solvabilité du régime s'est amélioré ou détérioré depuis sa dernière évaluation et comprendre les raisons sous-jacentes.

| Solvabilité projetée au 30 juin 2023                                             | T2 2023 | T1 2023 | T4 2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| Ratio de solvabilité médian                                                      | 116 %   | 115 %   | 112 %   |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %        | 86 %    | 86 %    | 81 %    |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 % | 12 %    | 12 %    | 17 %    |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %         | 2 %     | 2 %     | 2 %     |

**Dans l'ensemble, la solvabilité projetée a légèrement augmenté depuis le trimestre précédent. L'augmentation de 1 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2023 est attribuable aux facteurs suivants :**

- Rendements positifs du capital investi des caisses de retraite au 2<sup>e</sup> trimestre (T2) 2023
  - Le rendement estimé moyen brut et net (déduction faite des frais engagés) pour le premier trimestre 2023 s'établissait respectivement à 1 % et 0,7 %.
- Évolution des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité
  - Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et la période ultime ont augmenté respectivement de 10 points de base et de 20 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a augmenté de 11 points de base. L'impact net global sur les passifs des régimes, dans l'ensemble, a été négligible.

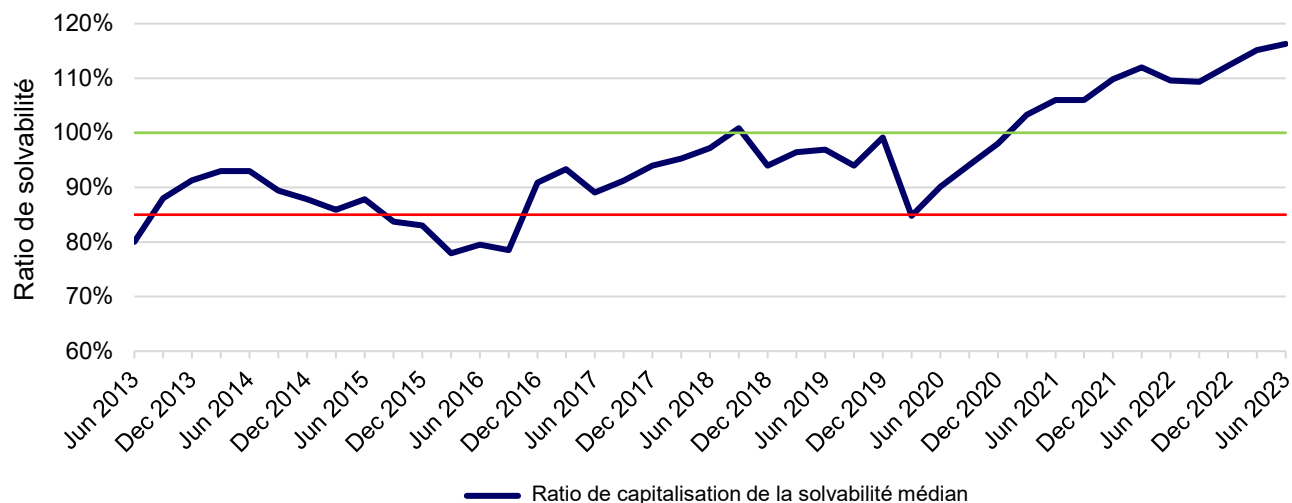


Au cours du deuxième trimestre 2023, l'inflation au Canada a diminué par rapport au premier trimestre, les marchés boursiers canadiens ont affiché un rendement positif et la Banque du Canada a révisé à la hausse les prévisions du PIB canadien pour 2023, mais a révisé à la baisse les prévisions pour 2024. Les données de Statistique Canada indiquent que le taux annuel d'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada a atteint 4,4 % et 3,4 % en avril et mai, respectivement, alors que le taux d'inflation de base était de 4,1 % et 3,7 %. L'inflation mesurée par l'indice de référence omet les composantes les plus volatiles de l'indice de l'IPC, telles que définies par la Banque du Canada. Le chômage a augmenté depuis le T1 et s'est établi à 5,4 % en juin, en hausse par rapport à 5,0 % en mars. Le PIB canadien n'a pas augmenté en avril, d'un mois à l'autre, variant de 0 % de mars à avril 2023, mais le PIB d'avril 2023 était supérieur de 1,7 % au PIB d'avril 2022. La Banque du Canada a revu, en juillet, à la hausse ses projections de la croissance du PIB pour 2023, mais elle a revu à la baisse ses projections pour 2024, pour atteindre 1,8 % et 1,2 %, respectivement, par rapport à 1,4 % et 1,3 % dans le précédent Rapport sur la politique monétaire. Les insolvabilités au Canada ont augmenté, et le nombre total d'insolvabilités en mai 2023 était de 30,9 % plus élevé que le nombre total d'insolvabilités en mai 2022, selon le Bureau du surintendant des faillites.

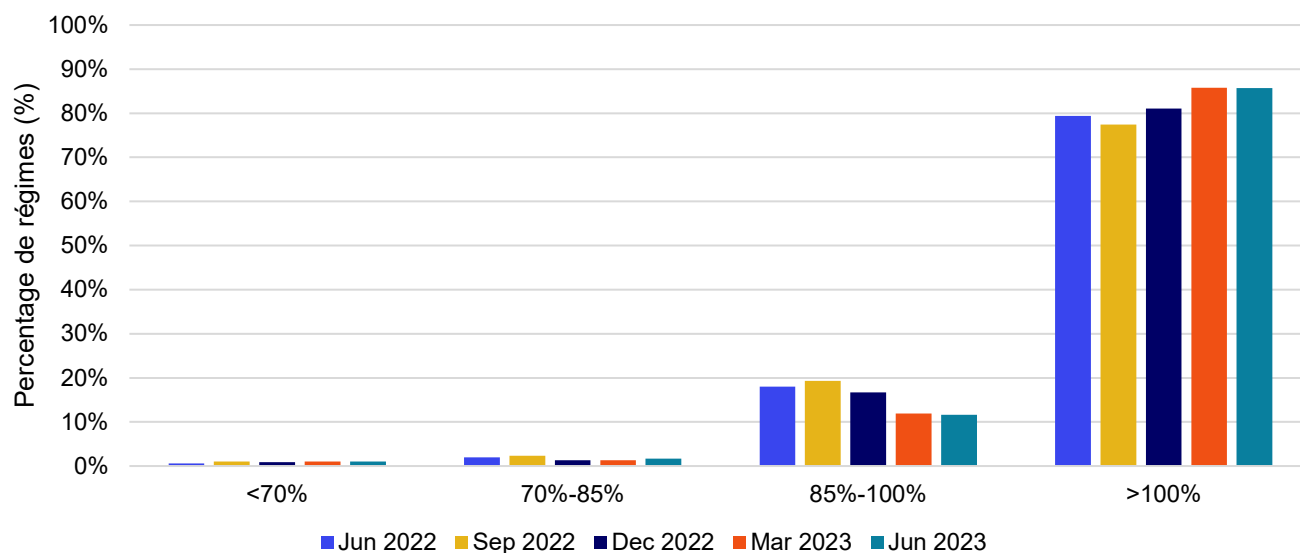
La courbe de référence pour les rendements des obligations du gouvernement du Canada était en position plus inversée au T2 qu'au T1 2023, le rendement de l'indice de référence à 2 ans ayant augmenté de 84 points de base pour atteindre 4,58 %, alors que le rendement de référence à 10 ans s'est établi à 3,26 %, soit une inversion de 132 points de base. À la fin du T1, le rendement de l'indice de référence à 10 ans était inférieur de 84 points de base au rendement de l'indice de référence à 2 ans. Sur les marchés canadiens, l'indice obligataire FTSE Canada Universe a diminué de 0,7 % pour le T2 et l'indice composé S&P/TSX a abouti à un rendement de 1,1 % au T2. Pour l'indice composé S&P/TSX, les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire ont été les secteurs les plus performants, tandis que les matériaux et l'immobilier ont été les secteurs les moins performants pour le trimestre. La valeur du dollar canadien a augmenté par rapport au dollar américain au T2 de 2023 et se situe à 0,7552 dollar américain par dollar canadien à la fin du trimestre.

Les banques centrales du monde ont continué d'augmenter leurs taux au T2. La Banque du Canada a appliqué une hausse du taux directeur de 25 points de base, le 7 juin. La cible pour le taux cible de financement à un jour à la fin du T2 est de 4,75 %. La Réserve fédérale a augmenté une fois, le 3 mai, ses taux de 25 points de base. La limite supérieure de la fourchette cible des fonds fédéraux américains à la fin du T2 était de 5,25 %. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux procédé à un resserrement quantitatif et continuent de réduire leurs avoirs au bilan. À la fin du T2 2023, les marchés des swaps indexés sur le taux à un jour intégraient une hausse supplémentaire des taux d'intérêt de 25 points de base pour le deuxième semestre de 2023 au Canada et aux États-Unis.

## Ratio de solvabilité médian



## Distribution des ratios de solvabilité



## Méthodes et hypothèses

1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 30 juin 2023 à partir des hypothèses suivantes :
  - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
  - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
  - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
  - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du *Sommaire des renseignements sur les placements* (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.



Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

| Liquidités | Actions canadiennes | Actions canadiennes | Titres à revenu fixe <sup>2</sup> | Actif immobilier | Autres |
|------------|---------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------|--------|
| 3,7 %      | 19,4 %              | 20,0 %              | 49,7 %                            | 6,1 %            | 1,1 %  |

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

|                | Indice de rendement net total S&P/TSX | Indice de rendement net total MSCI Monde | Indice obligataire FTSE Canada Universe | Indice des obligations à long terme FTSE Canada | Indice Cohen & Steers Global Realty Majors | Indice de rendement net total S&P/TSX |
|----------------|---------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>T2 2023</b> | 1,0 %                                 | 1,1 %                                    | 4,5 %                                   | -0,7 %                                          | 0,6 %                                      | -2,5 %                                |
| <b>T1 2023</b> | 1,1 %                                 | 4,6 %                                    | 7,6 %                                   | 3,2 %                                           | 4,7 %                                      | -0,1 %                                |
| <b>T4 2022</b> | 1,0 %                                 | 6,0 %                                    | 8,2 %                                   | 0,1 %                                           | -1,0 %                                     | 3,6 %                                 |
| <b>T3 2022</b> | 0,5 %                                 | -1,4 %                                   | -0,1 %                                  | 0,5 %                                           | 1,5 %                                      | -6,4 %                                |